

DEC151466INS2I

Décision portant nomination de M. Philippe POIGNET aux fonctions de directeur et de M. Christophe PAUL et M. Michel RENOVELL aux fonctions de directeurs adjoints de l'unité mixte de recherche UMR5506 « Laboratoire d'Informatique, de Robotique et de Microélectronique de Montpellier (LIRMM) »

LE PRESIDENT,

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC141463DAJ du 28 mai 2014 portant nomination de M. Philippe Baptiste aux fonctions de directeur général délégué à la science ;

Vu la décision DEC142119DGDS en date du 18 décembre 2014 portant création de l'unité mixte de recherche n°5506 intitulée « Laboratoire d'Informatique, de Robotique et de Microélectronique de Montpellier (LIRMM) » et nommant M. François PIERROT directeur de cette unité ;

Vu l'avis émis par les instances compétentes du Comité national de la recherche scientifique ;

Vu l'accord du partenaire ;

Vu l'avis du conseil de laboratoire ;

DECIDE :

Article 1^{er}

I – Il est mis fin aux fonctions de M. François PIERROT, directeur de l'unité mixte de recherche susvisée, appelé à d'autres fonctions à compter du 1er juillet 2015.

II – A compter de cette même date, M. Philippe POIGNET, professeur à l'Université de Montpellier, est nommé directeur de l'unité mixte de recherche susvisée.

Article 2

I – Il est mis fin aux fonctions de Mme Esther PACITTI, directrice adjointe de l'unité mixte de recherche susvisée, démissionnaire à compter du 1er juillet 2015.

II – A compter de cette même date, M. Christophe PAUL et M. Michel RENOVELL, directeurs de recherche au CNRS, sont nommés directeurs adjoints de l'unité mixte de recherche susvisée.



www.cnrs.fr

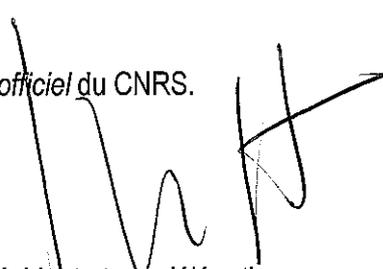
3, rue Michel-Ange
75794 Paris cedex 16

T. 01 44 96 40 00
F. 01 44 96 53 90

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le **29 JUIN 2015**



Pour le président et par délégation,
le directeur général délégué à la science
Philippe Baptiste